

SALLE Coërentin (de), CLARINVAL David, *Fiasco énergétique. Le gaspillage écologiste des ressources*, Louvain-la-Neuve, Texquis, 2014.

SCPC — SERVICE CENTRAL DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION, *Rapport pour l'année 2013 au Premier ministre et au garde des Sceaux, ministre de la Justice*, Paris, La documentation française, 2014 [<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000380/index.shtml>].

SCPC — SERVICE CENTRAL DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION, *Rapport pour l'année 2014 au Premier ministre et au garde des Sceaux, ministre de la Justice*, Paris, La documentation française, 2015 [http://www.justice.gouv.fr/art_pix/rapport_scpc_2014.pdf].

Comprendre les variations de la jouabilité de la dénonciation

Le cas de la corruption au sein de la FIFA

Hervé RAYNER et Emmanuel BAYLE

Dans la plupart des très nombreux travaux sur la corruption, la question de la jouabilité de la dénonciation n'est presque jamais posée. Or, il s'agit d'un point crucial pour comprendre les ressorts de la scandalisation. En effet, les pratiques (malversation, prévarication, concussion, etc., qualifications pénales qui sont l'enjeu de luttes) que ce terme polysémique de corruption désigne ne donnent lieu à un scandale que si des acteurs les définissant comme « scandaleuses » parviennent à enrôler de multiples soutiens, processus à la fois produit et producteur de variations de la jouabilité de la dénonciation. La seule révélation de malversations n'engendre pas de scandale et ne délégitime pas les personnes et institutions visées. Mieux vaut donc rappeler que l'indignation, la dénonciation, la mobilisation et la sanction ne vont pas de soi¹.

S'agissant de la Fédération internationale de football association (FIFA, composée de six confédérations continentales siégeant au comité exécutif), les cas de dénonciation de la corruption ne sont pas rares, mais jusqu'au scandale qui l'ébranle à partir du 27 mai 2015 — le *FIFAgate*² — l'institution parvenait toujours à verrouiller ces litiges en les cloisonnant. Dès les années 2000, de telles accusations émanent de ses cadres dirigeants, en particulier à l'approche des

1. Hervé RAYNER, 2015.

2. Emmanuel BAYLE, Hervé RAYNER, 2016.

congrès électifs et des votes du comité exécutif pour la désignation du pays organisateur de la Coupe du monde. En nombre croissant à partir de 2010, des journalistes produisent aussi ce type d'accusation, parfois relayés par des parlementaires suisses ou britanniques. Rendre compte de la capacité de la FIFA à isoler ses dénonciateurs nous permettra aussi de mieux saisir la crise sans précédent qu'elle traverse depuis mai 2015, quand dénoncer devient brusquement beaucoup plus facile à la faveur de la dynamique du scandale, faite de mobilisations multisectorielles³ et de fortes oscillations des perceptions du possible⁴.

Ce sont des relations, et non des individus isolés ou des collectifs réifiés, qui seront au centre de notre attention. Dans cette perspective relationnelle, nous proposons une série de six portraits d'acteurs (nous avons réalisé un entretien avec cinq d'entre eux) qui ont dénoncé la corruption au sein de la FIFA avant le *FIFAgate*, depuis des secteurs, positions, à des moments, avec des supports et des résultats très divers. Dans l'ordre chronologique, à partir de leur première dénonciation publique, il s'agit du secrétaire général de la FIFA Michel Zen-Ruffinen (2002), du journaliste britannique Andrew Jennings (2003), de l'ancien directeur de communication de la FIFA Guido Tognoni (2010), du conseiller national (député suisse, PS) Carlo Sommaruga (2010), de l'ex-chargée en communication du comité qatari de candidature à l'organisation de la Coupe du monde 2022, Phaedra Almajid (2011), et du journaliste sportif français Éric Champel (2013).

Collusion ou dénonciation, un cas de conscience

Né en 1959 à Sion en Valais (Suisse) d'un père pharmacien et d'une mère au foyer, Michel Zen-Ruffinen fait sa scolarité à Sion puis ses études de droit à l'université de Genève. Après sa licence, il obtient en 1985 son diplôme d'avocat et de notaire. Porté par

3. Michel DOBRY, 1986.

4. Hervé RAYNER, 2005 ; 2007.

cette forte ascension sociale, il souhaite devenir juge (procureur) en Valais, mais il lui faut pour cela maîtriser le suisse-allemand, raison pour laquelle il opte en 1986 pour un stage au siège de la FIFA, à Zurich. Devenu l'un des protégés du secrétaire général Sepp Blatter, valaisan comme lui, ayant fréquenté le même collège catholique, il fait vite carrière. L'institution, qui ne compte alors qu'une trentaine d'employés, le charge de mettre sur pied le service juridique. Après l'élection de son protecteur, auquel l'attache un rapport presque filial, à la présidence en 1998, il accède au poste de secrétaire général et découvre peu à peu l'ampleur des pratiques financières irrégulières (chèques sans contresignature, versements opaques, etc.) en vigueur. Tirailé entre son *illusio* de juriste et la fidélité à son mentor, il éprouve un malaise persistant, ce qui ne le porte pas pour autant à l'exprimer publiquement, se limitant à en faire part aux quelques membres du CE en qui il a confiance :

Je leur dis « attention : il y a dans l'organisation des manœuvres et des manières de faire qui ne sont pas conformes au statut, voire même, dans certains cas, qui ne sont pas conformes à la loi, je ne les connais certainement pas toutes, mais j'en ai vu passer quelques-unes et c'est quelque chose contre quoi il faudrait intervenir parce que sinon la FIFA pourrait avoir des problèmes ». C'est à ce moment là, je dirais dès 1999-2000 que je me rends compte qu'il commence à y avoir des... enfin, qu'il y a des choses, des problèmes [...] des décisions sont prises dans les finances sans que je les connaisse et qui sont problématiques puisqu'elles concernent des versements à des personnes dont je me doute qu'elles ne reçoivent pas ces montants de manière régulière, d'accord ? Donc tout cela me pose un vrai problème de conscience, je vous rappelle que j'ai voulu être procureur général donc... qu'est-ce que je fais ?

Perçu par lui comme très risqué, le passage à l'acte que constitue une dénonciation publique va devenir possible *via* une transformation du contexte (fait de projections mutuelles quant à ce qu'il est possible de faire) au sein des institutions du football international. C'est en effet une exacerbation des tensions entre les dirigeants de FIFA et ceux de l'UEFA (Union des associations européennes de football) qui le pousse à assumer une prise de position longtemps impensable. En mars 2002, dans un entretien à la BBC, le président de la fédération somalienne et vice-président de la Confédération

africaine (CAF) Farah Addo assure que l'élection de Blatter à la présidence a été entachée d'achats de voix, accusation dont se saisissent des dirigeants de l'UEFA. À l'approche du congrès électif de la FIFA, le président de l'UEFA et vice-président de la FIFA — Lennart Johansson — rival malheureux de Blatter en 1998, appuie la candidature du président de la CAF Issa Hayatou, challenger de Blatter. En avril, les dénonciateurs excipent des faillites d'ISL (à hauteur de 300 millions d'euros), la société de marketing de la FIFA dirigée par un proche de Blatter, et de KirschMedia, détentrice des droits télévisés de la Coupe du monde, pour demander la démission du président, accusé de truquer les comptes. Zen-Ruffinen se décide à une rupture de loyauté pour le moins déchirante durant une réunion particulièrement tendue :

Johansson prend acte de ce que Blatter refuse de démissionner, souligne qu'il y a une majorité du CE qui est de l'avis contraire, mais il ne peut pas le forcer à démissionner et alors il se tourne vers moi, en séance et me dit : « M. Zen-Ruffinen, vous êtes le secrétaire général élu par le comité devant lequel vous vous trouvez actuellement, vous avez la responsabilité de l'administration de l'organisation, vous êtes notamment responsable pour les finances, je vous rends attentif aux conséquences que cela peut avoir pour vous : pouvez-vous devant ce CE formellement affirmer maintenant que vous ne connaissez pas d'irrégularités dans cette organisation ? ». Et moi, j'ai eu 3 secondes pour réfléchir... et c'est ça qui a été l'élément déclencheur [...] donc j'avais le choix entre prendre parti entre guillemets, c'est même pas prendre parti, entre confirmer ce que je savais, ce qui me plaçait dans une situation évidemment détestable vis-à-vis de Blatter, mais qui était conforme à ma ligne de conduite et à ma manière d'être... ou alors je mettais le poing dans ma poche, je mentais, je disais « non, je ne connais rien », et alors je me mettais du côté de mon patron, mais je prenais le risque que les irrégularités que je connaissais et d'autres, puisque la séance avait été convoquée pour d'autres irrégularités, sautaient à la figure du président, et moi j'étais le secrétaire général alors ça voulait dire que, par définition, il y avait des choses que je ne savais pas, mais que j'aurais peut-être dû savoir statutairement. Alors j'ai répondu non, non je ne peux pas confirmer, sous-entendu je connais des irrégularités, donc silence glacial dans la salle et puis Blatter qui a changé vingt fois de couleur, qui, là, a réagi de manière intelligente, il a dit « alors puisque mon secrétaire général prétend qu'il y a des irrégularités, je lui ordonne que le CE

par mon intermédiaire lui ordonne de mettre tout ce qu'il sait sur papier », sur un rapport à présenter, je ne sais plus, dans un délai de dix-douze jours et il a levé la séance [...] et là arrive le deuxième élément incroyable, je dois le dire, j'étais un chef très apprécié et sur les 164 collaborateurs, 162 devaient être de mon côté, le lendemain matin sur mon bureau, à 7 heures une quinzaine de dénonciations, il y en avait des choses ! Je tombais des nues. (Entretien avec les auteurs le 18 octobre 2016.)

La rupture avec son supérieur s'impose comme l'effet émergent d'une mobilisation interne d'une ampleur inédite, revirement qui produit à son tour des effets en cascade, Zen-Ruffinen devenant le point focal (point de convergence des attentes⁵) d'acteurs qui, le plus souvent sous couvert de l'anonymat, alimentent la fronde. Boucle rétroactive, ce processus change la jouabilité de la dénonciation et l'incite à se présenter en lanceur d'alerte (« J'ai pris sur moi ces derniers jours de tirer sur la sonnette d'alarme », dit-il à la radiotélévision suisse le 22 avril 2002), déclarant qu'il est de son devoir de signaler les « dysfonctionnements ». Élaboré dans l'urgence avec deux avocats, distribué aux seuls membres du CE lors de la séance du 3 mai 2002, son rapport détaille des cas de clientélisme et de corruption au sein d'une institution « dirigée comme une dictature ». Des extraits figurent dans la presse du 5 mai, et la version intégrale sur le site du *SonntagsZeitung*. Blatter raille son ancien protégé qualifié de « Monsieur Propre », mais son pouvoir semble vaciller. Galvanisés par le rapport, onze des vingt-quatre membres du CE, dont cinq des sept vice-présidents, déposent une plainte pénale contre lui. Après quelques semaines d'incertitude, la nette réélection par 139 voix contre 56 du président au congrès de Séoul le 29 mai et le maintien des collusions (le procureur de Zurich classe le dossier sans avoir auditionné les plaignants, les sociétés d'audit et, en Suisse, les médias et les élus ferment les yeux) mettent fin au conflit. Le litige est domestiqué via des clauses de confidentialité et autres accords à l'amiable sonnants et trébuchants contraignant Zen-Ruffinen, licencié, au silence et à la reconversion professionnelle (comme président de l'association des agents de joueurs, avocat). Cette sanction, et celles touchant

5. Thomas SCHELLING, 1986.

d'autres dénonciateurs, tel Farah Addo (suspendu deux ans en 2003 par la commission de discipline), tendent à signifier aux accusateurs patentés les risques auxquels leur prise de parole les expose dans un rapport de force vite redevenu favorable à Blatter, produisant des inhibitions qui vont plusieurs années durant stabiliser le contexte: en interne, dénoncer la corruption est à nouveau perçu comme presque injouable.

Le « chevalier blanc »

Né en 1943 en Écosse, petit-fils d'un joueur professionnel de football, Andrew Jennings émigre avec ses parents à Londres puis fréquente l'université de Hull avant de se lancer dans le journalisme. Il travaille à la fin des années 1960 pour le *Sunday Times* où il fait montre d'un esprit critique influencé par les mouvements contestataires de sa génération, ce qui ne va pas sans occasionner des tensions avec ses employeurs. Dans les années 1980, il travaille pour la BBC et son émission d'enquête *Panorama*; reporter de guerre, il couvre aussi le « maxiproces » de Palerme où comparaissent les principaux chefs de *Cosa nostra*. Après le refus de la BBC de diffuser son enquête sur la « connexion de la cocaïne » à Scotland Yard, il en fait son premier livre, publié en 1989. Entre 1992 et 2000, il signe trois ouvrages sur la corruption au Comité international olympique (CIO). Dès 2001, après l'ouvrage pionnier d'un auteur renommé fustigeant le « système » instauré par le prédécesseur de Blatter⁶, il s'attaque à la FIFA. L'année 2006 marque le début d'une série d'ouvrages, traduits en plusieurs langues, dont le succès lui assure l'indépendance qu'il a toujours recherchée⁷. Avec ses livres, ses documentaires virulents et autres provocations (il arbore un polo « *Fuck FIFA* »), il se positionne en figure de proue de la dénonciation, misant sur un registre à la fois politique (citant Gramsci, brocardant la collusion avec les dictateurs), moral (contre l'offense aux principes moraux et éthiques) et très émotionnel, mettant en scène et en récit

6. David YALLOP, 1999.

7. Andrew JENNINGS, 2006 ; 2014.

son personnage d'écorché vif en butte à l'ostracisme de la FIFA, qui lui refuse l'accès à ses conférences de presse :

Les dirigeants de la FIFA sont des criminels... point barre ! Ce sont des gens minables [...] Les journalistes sportifs... pfff... tous des vendus ! Il faut éviter de faire du journalisme en écoutant ce que disent les acteurs du système. Les journalistes, ils se laissent faire car les journalistes ne s'intéressent pas à ces questions de corruption... ce n'est pas vraiment une conspiration, mais presque. Je vais seulement à Zurich pour parler tranquillement aux sources que j'ai depuis des années [...] Je ne parle pas à tous ces journalistes sportifs terriblement importants, parce qu'ils sont inutiles... Maintenant, je me concentre sur l'écriture d'ebooks, où personne ne peut interférer [...] Ils [la FIFA] m'ont banni en 2003, je pense que c'est parce que j'ai dit: « Excusez-moi, Monsieur Blatter. Avez-vous déjà accepté un pot-de-vin ? » La plupart des journalistes se sont éloignés de moi: « Il n'a rien à voir avec nous, Monsieur. Nous ne demanderions jamais cela ! » (Entretien avec les auteurs, 4 octobre 2016.)

En quelques années, il est devenu une sorte de professionnel de la dénonciation des pratiques de corruption à la FIFA, une position singulière qui fait de lui un marginal et requiert d'importantes ressources (carnet d'adresses, indépendance financière) et des dispositions durables appropriées (sens critique et goût de la provocation). Son mode opératoire consiste à endosser le rôle d'accusateur public en interpellant les dirigeants de la FIFA et en se moquant de la complicité des journalistes afin d'attirer les témoignages d'*insiders* tentés de se servir de lui pour publiciser l'indicible. Cette réputation et cet accès privilégié aux sources internes à la FIFA, acquis de haute lutte, lui valent d'être contacté en 2009 par des agents du FBI auxquels il livre une partie de sa documentation (« Le FBI est venu vers moi et pas vers les autres... »), permettant ainsi de poursuivre le dirigeant américain de la FIFA Chuck Blazer, contraint à collaborer en secret avec l'agence fédérale dans l'enquête qui aboutira au *FIFagate*. Proscrit par la FIFA, primé par des fondations, des associations journalistiques ou de supporters, sollicité par des revues scientifiques⁸, son rôle d'accusateur public reconnu, il a tout lieu de se vivre en « chevalier blanc » ferrailant avec Blatter.

8. Andrew JENNINGS, 2011.

Une prise de parole « experte »

Né en 1950 à Samedan, en Engadine (Suisse romanche), d'un chef de gare et d'une mère au foyer qui divorcent durant son enfance, Guido Tognoni est scolarisé à Davos avant d'aller étudier le droit à l'université de Zurich. En 1975, le prestigieux quotidien zurichois *Tages-Anzeiger* en fait son chef de la rubrique sportive. Il est nommé en 1984 chef de presse à la FIFA avant d'être licencié en 1995, à la suite d'un différend entre dirigeants. Il travaille alors pour la ligue américaine de hockey sur glace (NHL) puis revient en 2001 à la FIFA, affaiblie par la banqueroute d'ISL, comme conseiller spécial du président. Il est à nouveau licencié en mars 2003 après avoir rapporté à Blatter les propos alarmistes du liquidateur d'ISL sur l'étendue des malversations. Il se reconvertisse en lobbyiste pour le Qatar, en contact étroit avec Mohamed Bin Hammam, vice-président de la FIFA et organisateur de la campagne de candidature qatarie⁹. Étiqueté après l'attribution de la Coupe du monde à l'émirat en décembre 2010 à la fois comme ex-cadre dirigeant de la FIFA, expert du Qatar et ancien journaliste sportif, il devient un « bon client » pour nombre de médias, germanophones en particulier. Sans contrat spécifique avec les instances du football, euphémisant ses règlements de comptes après deux limogeages, il s'en prend en toute quiétude à la « culture de la corruption de la FIFA », renseignant notamment le journaliste du *Süddeutsche Zeitung* auteur du livre *FIFA-mafia*¹⁰ et les binômes du *Sunday Times* et de *France Football*: soit une forme de dénonciation indirecte, par voie de presse :

Les arrangements entre amis, les postes dans des commissions pour amadouer ses ennemis, le cash qui a permis à certains de s'en mettre plein les poches, tout cela s'est organisé au fil des ans comme une petite mafia [...]. C'est difficile de parler d'achat de voix, mais plutôt d'organisation de voix grâce à des accords et des échanges de bons procédés. Ces faveurs commerciales accordées à droite et à gauche ont toujours existé. Les faits l'ont prouvé, il y a une vraie culture de la corruption au sein de la FIFA¹¹.

9. Heidi BLAKE, Jonathan CALVERT, 2015.

10. Thomas KISTNER, 2012.

11. Entretien à *France Football*, « Qatargate », 29 octobre 2013.

Son passé professionnel l'incite à inverser les rôles en jouant celui de source apte à conduire les journalistes sur la bonne voie. S'il ne se vit pas en lanceur d'alerte et affirme ne craindre ni pour sa sécurité, ni pour d'éventuelles poursuites en diffamation, c'est parce qu'il sait s'autocensurer :

J'ai donné des réponses dès que quelqu'un m'a questionné, en tant qu'ancien journaliste, je savais qu'il était important pour certaines personnes d'obtenir des sources fiables, vous savez, et j'ai essayé d'être une source fiable, je n'ai jamais dit quelque chose qui n'était pas vrai et la FIFA n'a jamais essayé de m'attaquer, car ils savaient très bien que je disais non seulement la vérité, mais je cachais quelques faits, que je ne disais même pas tout... si vous avez une organisation qui parle tous les jours de transparence, de fairplay, puis de responsabilité sociale et d'éthique, et ils agissent totalement contre, vous devez créer une véritable transparence. Je n'ai aucune raison de protéger ces types que vous connaissez, et ce qu'ils ont fait était criminel, alors pourquoi devrais-je protéger ces gars ? Je veux dire qu'ils m'ont viré sans raisons [...] Je voulais seulement clarifier ce que les gens ne savaient pas, je n'accusais pas, je ne faisais qu'analyser [...] Si j'avais dit tout ce que je connaissais de Blatter à l'époque, ça aurait été mauvais, vous savez. Il savait exactement [rire], je crois qu'il respectait que je ne disais pas tout, je ne voulais pas, ce n'était essentiellement pas mon intention de me venger et de blesser personnellement les gens, mais je pensais que c'était mon obligation si quelqu'un me l'avait demandé. (Entretien avec les auteurs le 12 octobre 2016.)

C'est donc avec une grande distance, liée à sa position sociale, mêlant expertise, blâme et connivence, qu'il assume son rôle de dénonciateur.

Un engagement politique parmi d'autres

Carlo Sommaruga est né en 1959 à Zurich de parents d'origine italienne. Son père est diplomate, secrétaire d'État et président du comité international de la Croix rouge (CICR). Diplômée de l'université, sa mère reste au foyer pour élever ses six enfants. Après une scolarité qui a suivi les déplacements du père (à Bonn puis à Rome), il entame des études de droit à l'université de Genève. Après une licence en droit du travail, il devient porte-parole du comité

anti-apartheid en Suisse romande, dont il se charge de la campagne de boycott. Secrétaire et juriste d'un syndicat genevois et conseiller municipal, il occupe le poste d'avocat de l'association de locataires ALOSCA. En 2003, il est élu au Conseil national (chambre basse) sur la liste du Parti socialiste. Constamment réélu depuis, il siège à la commission des affaires juridiques. En 2010, après avoir vu sur internet les vidéos du *Sunday Times* piégeant des représentants de la FIFA en caméra cachée, il signe une initiative parlementaire demandant la poursuite d'office des cas de corruption dans le secteur privé. La corruption privée n'est alors pas un délit en Suisse et ne peut être poursuivie que dans les cas de concurrence déloyale; association à but non lucratif, quoique soumise à l'impôt, la FIFA s'avère hors d'atteinte. L'idée qu'il se fait des collusions dont elle bénéficie (Blatter passe un accord secret avec le procureur de Zoug sur le krach d'ISL) ne le dissuade pas d'engager ce coup, perdu d'avance étant donné les rapports de force au Parlement. Il s'appuie sur les prises de position d'organisations intergouvernementales (Groupe d'État contre la corruption — GRECO, Groupe d'action financière — GAFI) ou d'ONG (Transparency International) pour passer à l'acte :

À la commission des affaires juridiques, délégation PS, on s'est régulièrement penché sur tous les aspects systémiques sur la corruption, sur le blanchiment, le secret bancaire, sur les infractions pénales liées aux flux illégitimes ou criminels, thèmes récurrents de nos interventions, et la problématique de la corruption dans le secteur privé avait déjà été abordée puisqu'il y avait les recommandations du GRECO qui revenaient régulièrement et lorsque sortent les premières accusations, j'ai l'idée de manière plus concrète au niveau de cette question, et je dépose une initiative parlementaire [...] il y avait au sein de la classe politique et même du parti socialiste, on va dire, une collusion politique, il y avait une volonté de ne pas remettre en cause le statut de toutes ces organisations internationales [...] la corruption à la FIFA, ça me fait penser à la pédophilie dans l'Église, c'est en fait la même logique institutionnelle. (Entretien avec les auteurs, le 19 octobre 2016.)

Après trois ans de manœuvres dilatoires, cette proposition est rejetée par la Chambre, mais celle-ci vote le 12 décembre 2014 une loi sur le blanchiment d'argent, dont le surnom médiatique — *lex FIFA* — n'est pas anodin. Essentiellement restreint au site

parlementaire, le positionnement de Sommaruga sur la FIFA ne constitue qu'un engagement mineur au regard de ses nombreux chevaux de bataille, mais il fait entendre une voix dissidente dans un État où le soutien aux organisations sportives internationales, qui génèrent cinq milliards de francs par an, tient de l'évidence. Parallèlement, il milite en faveur d'un changement législatif afin de protéger les lanceurs d'alerte, et s'est entretenu à ce sujet avec Julian Assange.

Lanceuse d'alerte malgré elle

De nationalité jordanienne et américaine, chargée de communication du comité de candidature Qatar 2022, mère célibataire élevant ses deux enfants, Phaedra Almajid accuse secrètement en 2011 ses dirigeants d'avoir acheté des voix de représentants africains, affirmant à des journalistes du *Sunday Times*, qui lui procurent un avocat, avoir été témoin en Angola, dans la suite d'un dignitaire qatari, de scènes de proposition et d'acceptation de pots-de-vin. C'est à son insu que son nom circule lors de débats à la Chambre des communes sur les conditions de l'attribution de la Coupe du monde. Sous la pression de son ancien employeur, qui tente de la discréditer, ses frais d'avocat n'étant plus couverts par l'hebdomadaire anglais, elle se rétracte dans un document écrit. L'émirat lui donne, à elle et ses enfants, quarante-huit heures pour quitter le pays. Elle se réfugie à Washington où elle est placée sous protection policière (du FBI) et, après avoir dû alléguer à la BBC que ses accusations n'étaient pas fondées, choisit le silence, en apparence du moins. En novembre 2014, se sentant lâchée par le président de la chambre de jugement de la commission d'éthique de la FIFA Hans-Joachim Eckert, qui a compromis son anonymat dans la synthèse qu'il rend publique (or le président de la chambre interne d'instruction Michael Garcia lui avait garanti la confidentialité), elle reprend ses accusations, cette fois beaucoup plus ouvertement. Elle se confie en effet aux journalistes les plus en pointe sur le dossier (Jennings, Kistner, Heidi Blake et Jonathan Calvert du *Sunday Times*, Philippe Auclair de *France Football*), mais aussi à d'importantes télévisions

(BBC, Sky) qui la présentent en lanceuse d'alerte craignant pour sa sécurité :

Nous étions alors au printemps 2011. Mon nom n'avait pas encore circulé dans la presse, mais le *Sunday Times* m'avait attribué un avocat après que j'avais rencontré l'une de ses journalistes. La FIFA m'a aussi demandé de venir à Zurich, ce que j'ai accepté. Et je me suis soudain retrouvée exposée. J'ai reçu un coup de téléphone de l'un de mes anciens collègues, qui s'est mis à hurler, en me disant que j'avais trahi les miens. Je crois qu'ils ne m'estimaient pas capable d'avoir le courage de le faire. Je suis une femme. Et je le répète, ce que j'ai fait en parlant est quelque chose d'impensable pour une Arabe qui était l'employée d'une candidature arabe. Sur le coup, j'ai éclaté en sanglots. J'ai aussi contacté mon avocat en Angleterre, qui m'apprend alors que le *Sunday Times* a cessé de payer ses honoraires. Les coups de téléphone ont continué et il y a eu aussi des menaces¹².

Si le fait d'être une femme ajoute à l'aspect subversif de sa dénonciation, soulignons néanmoins combien celle-ci, aiguillonnée par une journaliste d'investigation, dépend de l'intervention de puissantes institutions (du Parlement britannique au FBI) intéressées à sa prise de parole. Variable selon les acteurs, la jouabilité de la dénonciation est un enjeu de lutte, au sens où ceux-ci tentent continûment de s'influencer les uns les autres quant à ce qu'il paraît possible de faire, ce qui a pour effet d'influencer ce qu'ils font, et ce faisant, de façonner le contexte. Sans les sollicitations pressantes de journalistes en quête d'informations « compromettantes » et sans les protections offertes par les autorités américaines, la dénonciation publique aurait sans doute été perçue comme trop dangereuse pour Phaedra Almajid.

« L'air du temps, c'est le dévoilement »

Né en 1957 à Valence d'un père représentant de commerce et d'une mère au foyer, Éric Champel grandit à Toulouse où il décroche un diplôme de premier cycle universitaire en langues (anglais/allemand). À vingt-deux ans, il entame un parcours de journaliste

12. Éric CHAMPEL, 2014.

sportif au *Midi Libre*, avant d'intégrer *l'Équipe* en 2001, puis *France Football* en 2012. Face à l'absence d'un journalisme français sportif critique envers les institutions, il a pour ambition de « relancer *France Football* notamment par des enquêtes » et commence à s'intéresser aux questions de corruption, en s'associant à Philippe Auclair, journaliste « atypique » (auteur compositeur interprète) implanté à Londres. Après deux mois d'effort, ils dirigent « Qatargate », publié le 29 janvier 2013, un dossier cité par de très nombreux médias dans le monde entier. Ce numéro double les ventes de l'hebdomadaire, des collègues colombiens ou américains les sollicitent, ils ne reçoivent aucune plainte en diffamation. En décembre 2014, le binôme diffuse son entretien avec Almajid¹³, ce qui lui vaudra le prix du « coup éditorial de l'année » décerné par le syndicat des éditeurs de la presse magazine :

Je ne me considère pas comme un journaliste d'investigation, je n'ai pas de moyens pour faire du journalisme d'investigation, malheureusement, il n'y a pas les moyens, pas la volonté, on n'a pas envie de gens qui dénoncent le système [...] on sait pas faire ça chez nous, on est dans un non-dit tacite, pour avoir un minimum d'info, on est dans un système mafieux, perdre ses sources et être exclu de ce cercle fermé, le journalisme sportif en France, c'est un délit d'initiés ! Avec l'enquête au Brésil, on s'est attaqué au président du Barça, et un mois après, il a démissionné, c'est pas de la gnotote ! Le Qatargate a marqué la fin du règne de Sarko et de Platini [...] Notre atout est et reste d'avoir été dans le dévoilement, c'est pas une question d'intuition, c'est l'air du temps, et l'air du temps, c'est le dévoilement. (Entretien avec les auteurs, le 5 octobre 2016.)

Plusieurs éléments se combinent pour faire que la dénonciation apparaisse jouable : une longue carrière journalistique et un réseau d'informateurs étendu, une position critique, une stratégie éditoriale distinctive, l'appui du directeur à une investigation collective (une dizaine de rédacteurs mobilisés), l'impression de rejoindre un mouvement et la coopération d'ex-*insiders* (Tognoni et Almajid), dont les révélations confortent le binôme dans la conviction de détenir un scoop. Ainsi, la proximité avec celle qui passe dorénavant pour une lanceuse d'alerte fait figure de ressource journalistique qu'il s'agit

13. Éric CHAMPEL, 2014.

de mettre en valeur pour (se) persuader de la justesse des accusations: « Phaedra Almajid est très proche de Philippe [Auclair], c'est énorme ce que dit Phaedra ».

Contextualiser ces dénonciations

Quels enseignements peut-on tirer de ces six cas? D'abord, contrairement à ce que tend à véhiculer l'image héroïque du lanceur d'alerte (« seul contre tous »), ces individus se mettant à dénoncer des pratiques de corruption ne le font jamais depuis un point de vue isolé ou égocentré, ce qui n'exclut pas, bien au contraire, les « cas de conscience », puisque ceux-ci résultent d'un écartèlement entre plusieurs interlocuteurs, groupes de référence, logiques et façonnages institutionnels. C'est en relation avec toute une série d'acteurs et d'institutions (cadres de la FIFA, journalistes, avocats, parlementaires, détectives privés, services secrets, OIG, ONG, etc.) qu'ils le font, qu'un coup aussi risqué — mais ce risque n'est certes pas le même pour tous — devient pensable, possible et avéré. Ces dénonciateurs sont d'ailleurs en contact les uns avec les autres, notamment du fait de leur appartenance à une même profession ou par le biais des entretiens et des échanges de sources. En tout cas, et cela s'avère décisif dans le passage à la dénonciation, ils s'appuient les uns sur les autres pour se convaincre du bien-fondé de leur engagement et de la possibilité d'aboutissement de leurs démarches. Si isolement de l'accusateur il y a, c'est du fait des lâchages consécutifs à sa prise de parole et de la capacité, maintes fois mise à l'épreuve avant le scandale de 2015, de la FIFA à jouer des collusions interinstitutionnelles (CIO, institutions politiques, judiciaires, financières et sportives suisses, sociétés d'audit, sponsors, etc.) pour compartimenter les litiges. En 2002, à l'approche du congrès, une véritable fronde menace le pouvoir du président Blatter, mais sa confortable réélection désamorce très vite cette contestation collective, dissuadant les dénonciateurs de poursuivre leur mouvement: les membres du CE renoncent d'autant plus à leur plainte pénale que le procureur s'est permis de l'ignorer et que la plupart des journalistes cessent de s'y intéresser. En ce sens, les dénonciateurs

ne contrôlent pas la portée de leur geste car celle-ci dépend d'un ensemble de relations au sein de et entre plusieurs espaces sociaux.

En outre, tous les dénonciateurs n'endossent pas le rôle de lanceur d'alerte, loin de là; entre l'*insider* préférant garder l'anonymat et le « chevalier blanc » misant sur la publicité, il y a toute une gradation de rôles. De même, tous ne dénoncent pas la totalité de ce qu'ils savent. Il s'ensuit que le rapport à la chose dénoncée diffère grandement. Là où Almajid ou Zen-Ruffinen diront avoir été profondément choqués par leur « découverte » de la corruption, ce qui ne les a pas empêchés d'accepter une clause de confidentialité avec leur ancien employeur, Tognoni fait preuve d'une grande distance. Pour certains, la dénonciation est une forme de loyauté à leur identité socioprofessionnelle, voire, chez Jennings, une vocation, une composante de sa subjectivité rebelle. Pour d'autres, il s'agit d'une rupture de loyauté douloureuse, forcée en quelque sorte par un bouleversement de leur univers de référence dû à l'immixtion d'acteurs inattendus. Aussi, selon les trajectoires et propriétés sociales, mais aussi selon les lieux et les situations, la teneur de la dénonciation emprunte différents types de registre¹⁴, du langage juridique (forme d'objectivation prisée par les juristes de formation que sont Zen Ruffinen, Tognoni et Sommaruga) à la tonalité émotionnelle privilégiée par Jennings ou Almajid, cette dernière, qui se dit « furieuse » et « effrayée », faisant référence à une sorte de « choc moral ». Du reste, si certains semblent enclins à la dénonciation du fait de leur *habitus* (Jennings, Sommaruga, et, dans une moindre mesure, Champel), les autres ne présentent pas de dispositions propices en la matière avant leur passage à l'acte: le contexte (les interlocuteurs et les anticipations) façonne aussi les pratiques, jusqu'à faire faire des choses auxquelles certains ne sont pourtant pas enclins.

Puissant moteur de la dénonciation, l'identité professionnelle diffère selon la conception du métier, qui peut s'appuyer sur des critères extraprofessionnels (éthiques, politiques, moraux), chez Jennings en particulier, mais aussi chez Champel, Sommaruga et Zen-Ruffinen. La durée de la dénonciation varie aussi grandement: dans certains cas, elle reste très brève (quelques jours ou semaines)

14. Luc BOLTANSKI, 1990, p. 280.

ou intermittente, dans d'autres, elle se prolonge plusieurs années, et même décennies dans le cas de Jennings; dans un cas, il y rétractation puis reprise des accusations.

Les conséquences biographiques se révèlent aussi extrêmement variables. Pour certains, un tel acte marque une bifurcation, et même une césure, dans leur parcours professionnel (pour Jennings, la FIFA devient dès 2006 un sujet exclusif, une obsession; après seize ans de promotion interne, Zen-Ruffinen est forcé à la reconversion) ou dans toutes leurs sphères de vie: Almajid répète qu'elle a dû entièrement se reconstruire. Pour d'autres, il fait presque partie du quotidien tant il relève de la routine, d'une opportunité à saisir (Champel) ou d'une prise de position secondaire au regard d'autres engagements (Sommaruga).

Enfin, le *FIFAgate*, en tant que recombinaison des relations entre et au sein de plusieurs secteurs sociaux, n'est pas sans influencer nos six acteurs; ajustements qui, en retour, contribuent à la refonte du faisable et, donc, à l'amplitude du scandale. Zen-Ruffinen croit un moment, après la délégitimation de Michel Platini, en ses chances de briguer la présidence; Jennings publie un énième livre et se vante d'être à l'origine de la chute de Blatter; Tognoni est plus que jamais consulté en qualité d'expert; Somarruga multiplie les dénonciations dans des médias suisses soudain devenus beaucoup plus réceptifs et propose une nouvelle modification législative du statut juridique de la FIFA; Almajid devient un témoin clé pour ceux qui essaient d'invalider l'attribution de l'organisation de la Coupe du monde au Qatar; Champel et son collègue consacrent un ouvrage au thème du moment¹⁵. Si ces engagements renvoient à des stratégies, celles-ci n'en demeurent pas moins tributaires de multiples relations dont les tenants et aboutissants s'avèrent incontrôlables.

* * *

Situer les acteurs dans les échanges et les univers dont ils sont des produits et des producteurs permet de mieux rendre compte de ce qui les persuade ou les dissuade de dénoncer. C'est en s'efforçant

15. Philippe AUCLAIR, Éric CHAMPEL, 2015.

de cartographier diachroniquement leurs positions et de restituer le sens qu'ils donnent à leurs actes et à leur environnement que nous pouvons cerner les variations de la jouabilité de la dénonciation. Si ces variations, infimes ou spectaculaires, dépendent des relations entre différents types d'interlocuteurs, elles participent aussi de la modulation de ces relations, car elles les poussent à s'adapter, les uns et les autres s'influençant mutuellement dans leur réorientation, repositionnements qui peuvent aller, lorsque ces boucles rétroactives atteignent un certain seuil, jusqu'à reconfigurer tout un espace social, voire un ensemble d'espaces sociaux. Si de tels jeux de miroirs scandent le déploiement du scandale, lorsque dénoncer des pratiques de corruption paraît soudain plus facile, cette dimension spéculaire n'en est pas moins décisive en conjoncture ordinaire, lorsque la plupart estiment la dénonciation trop risquée et, ce faisant, la rendent moins probable.

Références bibliographiques

- AUCLAIR Philippe, CHAMPEL Éric, « Qatargate », *France Football*, 29 janvier 2013.
- AUCLAIR Philippe, CHAMPEL Éric, *FIFAgate*, Paris, Michel Lafon, 2015.
- BAYLE Emmanuel, RAYNER Hervé, « The Emergence of "FIFAgate" and the Governance Strategy Adopted to Overcome the Crisis », Chapter 7 « FIFAgate » in Juan Carlos LANDROVE, Geert HENDRIKS (eds.), *Collected Insights from the Field of Sport, Volume 3: Governance and Ethics*, Lausanne, AISTS/EPFL, 2017, p. 111-139.
- BLAKE Heidi, CALVERT Jonathan, *The Ugly Game. The Qatari Plot to Buy the World Cup*. New York, Simon & Schuster, 2015.
- BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié, 1990.
- CHAMPEL Éric, « Il fait de plus en plus noir dans l'isoloir », *France Football*, 9 décembre 2014.
- DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, PFNSP, 1986.
- JENNINGS Andrew, *Foul! The Secret World of FIFA: Bribes, Vote Rigging and Ticket Scandals*, Londres, HarperSport, 2006.
- JENNINGS Andrew, « Investigating corruption in corporate sport: the IOC and FIFA », *International Review for the Sociology of Sport*, 46 (4), 2011, p. 387-398.
- JENNINGS Andrew, *Omertà: Sepp Blatter's FIFA Organised Crime Family*, Transparency Books, 2014.
- KISTNER Thomas, *FIFA-Mafia. Die schmutzigen Geschäfte mit dem Weltfußball*, Munich, Droemer, 2012.
- RAYNER Hervé, *Les scandales politiques, l'opération « Mains propres » en Italie*. Paris, Michel Houdiard éditeur, 2005.
- RAYNER Hervé, *Dynamique du scandale*. Paris, Le Cavalier Bleu éditions, 2007.
- RAYNER Hervé, « De quoi les scandales sont-ils faits ? », *Traverse*, 3, 2015, p. 33-45.
- SCHELLING Thomas, *Stratégie du conflit*, Paris, Puf, 1986.
- YALLOP David, *How They Stole the Game*, Londres, Poetic Publishing, 1999.

TROISIÈME PARTIE

DES CULTURES DE LA DÉNONCIATION ? ENTRE PROMOTION DE LA VERTU ET OPPROBRE



vie politique de nombreux pays marquée, depuis les années 1980, par la récurrence des scandales de corruption et des affaires politico-financières, et la dénonciation des manquements à la morale civique, des pratiques de favoritisme et des conflits d'intérêts est devenue une question centrale dans nos démocraties.

Il soulève de multiples débats, sur le rôle des dénonciateurs ou des « whistleblowers », sur le droit à l'information, sur les valeurs publiques associées à la transparence. Le recours à l'histoire, de l'intelligence du présent, s'impose ici, en lien avec une analyse sociologique des acteurs — très divers : les chevaliers blancs de la transparence des XIX^e et XX^e siècles ? Des promoteurs de la transparence des XIX^e et XX^e siècles ? Quels sont les profils sociaux et politiques prioritairement visés ? Quels sont les contextes les plus favorables à l'essor des dénonciations ?

Le présent ouvrage réunit des contributions d'historiens, de politistes et de sociologues venus de neuf pays. Ces contributions offrent, à travers un riche éventail d'études de cas révélateurs, passés et contemporains, une vision contrastée de la dénonciation, à la fois fruit de transformations de longue durée et témoin de l'entrée récente dans une ère marquée par des formes inédites de défiance à l'égard du pouvoir.

30 €
www.demopolis.fr



Cesare Mattina, Frédéric Monier,
Olivier Dard et Jens Ivo Engels

DÉNONCER LA CORRUPTION



Sous la direction de
Cesare Mattina, Frédéric Monier,
Olivier Dard et Jens Ivo Engels

DÉNONCER LA CORRUPTION

Chevaliers blancs, pamphlétaire
et promoteurs de la transparence
à l'époque contemporaine

